

24 septembre 2020

N° 2020-241

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - septembre 2020

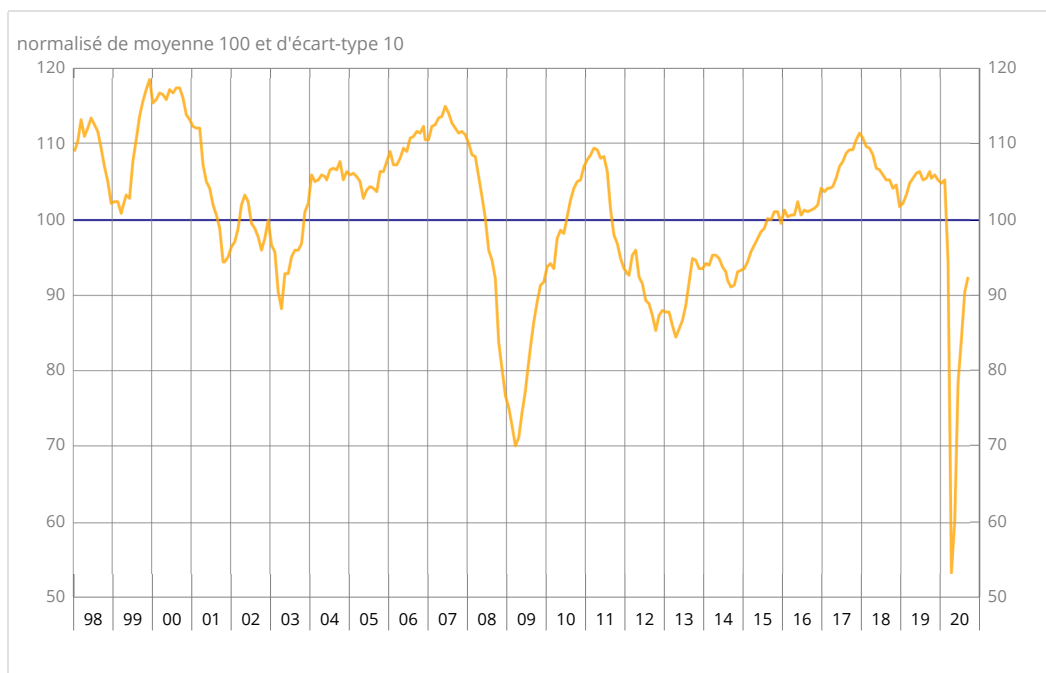
En septembre 2020, le climat des affaires en France poursuit son rebond, tempéré par l'incertitude sur les perspectives d'activité

La hausse du climat des affaires est portée par le rebond de l'activité des trois derniers mois mais les perspectives pour les trois prochains mois sont plus incertaines

En septembre 2020, le climat des affaires poursuit son redressement, entamé en mai, plus lentement que les mois précédents. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne 2 points. À 92, il reste encore en deçà de sa moyenne de long terme (100), et *a fortiori* de son niveau relativement élevé d'avant-crise (105).

Cette légère amélioration s'explique notamment par la hausse des soldes d'opinion sur l'évolution de l'activité au cours des trois derniers mois, dans les services, l'industrie manufacturière et le bâtiment. Elle est en partie contrebalancée par la baisse des soldes sur les perspectives générales d'activité dans les services et sur les perspectives personnelles d'activité dans les services et l'industrie manufacturière.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

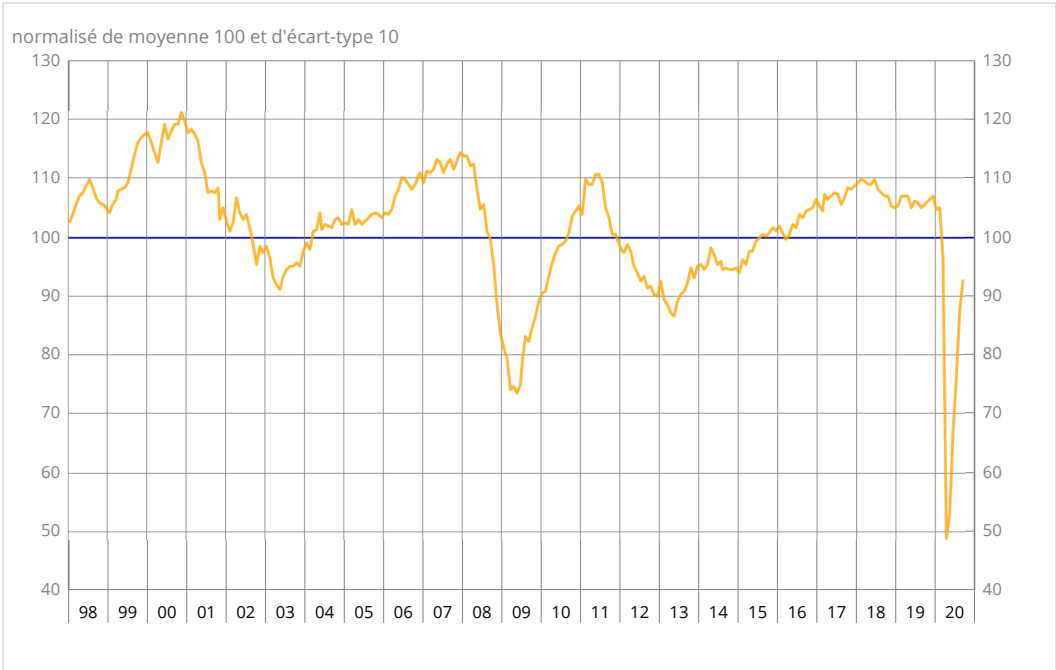
	Mai 20	Juin 20	Juil. 20	Août 20	Sept. 20
Indicateurs du climat des affaires					
France	60	78	84	90	92
Industrie	71	77	82	92	96
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	52	78	88	93	95
Commerce de détail	63	84	88	93	95
Commerce de gros	67		79		92
Indicateur du climat de l'emploi					
Emploi	53	67	76	88	93

* c.f. « Pour en savoir plus »
Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi continue de se redresser

En septembre 2020, le climat de l'emploi continue de se redresser, pour le cinquième mois consécutif. À 93, il gagne 5 points par rapport à août, mais reste tout de même en deçà de son niveau d'avant-crise. Cette amélioration du climat de l'emploi est principalement due à la progression du solde d'opinion sur les effectifs passés dans la plupart des secteurs (hors commerce de détail), en particulier dans les services hors intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires en France et les climats des affaires sectoriels dans l'industrie manufacturière et dans les services d'août 2020, ainsi que celui dans le commerce de gros de juillet 2020, sont révisés à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Prochaine publication : le 22 octobre 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475